



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE  
DE

**A I G N E**

34210

Téléphone : 04.68.91.22.47

Fax : 04.68.91.80.65

Mail : mairie-aigne@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 034-213400062-20250317-D202510-DE

Liberte Egalite Fraternite

Berger  
Levrault

2025-10

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

POUR : 7  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0

**OBJET : Approbation du Plan Communal de Sauvegarde**

**L'an deux mille vingt-cinq**

**Le : dix sept mars à 18 heures 30**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE AIGNE**

**Dûment convoqué, s'est réuni en session exceptionnelle au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame le Maire**

**Date de la convocation : le 13 mars 2025**

**PRÉSENTS :** VIDAL Dominique, SEGUY Gilles, MAS Claude, CHOUPAC Gérard, DECOR Mary, GLEIZES Julien, VERMER Josianne.

**EXCUSES/ABSENTS :** CARRERE Nathan, FRAISSE Yves

Conformément aux articles L. 2121-7 et suivants du Code général des collectivités territoriales pour les communes, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du conseil Municipal.

Monsieur Claude MAS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été retenue pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Madame le Maire rappelle :

- La commune s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens. Ce plan a été élaboré avec le concours de Predict, en concertation avec l'équipe municipale, afin de garantir son efficacité.
- A ce jour, ce document est opérationnel et peut être consulté en mairie. Il est conforme aux dispositions de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 et de ses décrets d'application.

Le PCS est constitué de plusieurs documents :

- Livret opérationnel qui regroupe les actions communales de sauvegarde à engager en fonction d'états de la gestion de crise
- Cartes d'actions inondation et feux de forêt qui regroupent les actions et l'organisation à mettre en œuvre pour gérer les événements sur la commune.

Madame le Maire propose que le Conseil Municipal donne un avis favorable au Plan Communal de Sauvegarde.

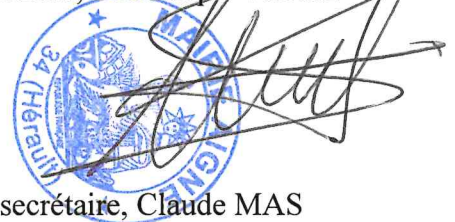
Le conseil municipal, oui l'exposé de Madame le Maire, et par conséquent  
- **DECIDE** d'adopter à l'unanimité le plan communal de sauvegarde mis en place pour la commune d'Aigne

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire  
Pour être publiée et déposée auprès  
de la Préfecture de MONTPELLIER  
A AIGNE, le

A blue circular official stamp of the Municipality of Aigne is partially obscured by a large, dark, scribbled signature. The stamp contains the text '34 (Hérault) MAIRIE AIGNE' and a central emblem.

Le Maire, Dominique VIDAL

A blue circular official stamp of the Municipality of Aigne is partially obscured by a large, dark, scribbled signature. The stamp contains the text '34 (Hérault) MAIRIE AIGNE' and a central emblem.

Le secrétaire, Claude MAS

A dark, scribbled signature of Claude Mas.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).